

éditorial

Alors que nous hésitions sur le thème de cet éditorial, le journal est arrivé porteur, sous un titre fracassant, de la nouvelle suivante : « On a fait grève au Tour de France. Pendant trois minutes, les coureurs ont mis pied à terre pour manifester leur opposition aux contrôles opérés en application de la loi française contre le doping. « Nous sommes des hommes libres, a déclaré » l'un des cyclistes au terme de cette manifestation. En tant qu'hommes libres, nous avons » tenu à protester contre une loi qui nous paraît » mauvaise. »

Si nous avons recours, pour démontrer notre point, à un incident survenu dans le sport professionnel, c'est que nul incident semblable n'a été remarqué jusqu'à ce jour dans le sport amateur, du moins à notre connaissance. Gardons-nous toutefois de conclure — ce serait tentant et pas forcément irréaliste — à quelque rapport de cause à effet, d'autant plus que le C.I.O. s'est trouvé contraint d'adopter lui aussi des dispositions condamnant et punissant l'usage de stimulants aux Jeux Olympiques, et laissons là l'anecdote.

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est cette conception qu'ont certains hommes de la liberté, une liberté qu'ils brandissent comme un sauf-conduit pour tricher avec eux-mêmes et avec les autres. Le besoin de gagner à *tout prix* est-il finalement autre chose que le revers de la *peur*, de la peur de perdre un espoir de gloire ou un fragile prestige, celui d'être, quoi qu'il en coûte, le premier, donc le plus grand, ne dissi-

mulant après tout qu'une pitoyable incertitude ? D'un enfant qui, pour s'assurer une meilleure note, pille la copie de son voisin ou qui place sur le chemin de celui-ci l'embûche d'un faux renseignement, on dira que, mal aimé, il craint d'être grondé, rejeté et, dans le meilleur des cas, on l'enverra chez le psychologue. Mais de l'adulte, mais de l'athlète ? Dira-t-on simplement que, né libre, il est moralement libre, s'il le désire, de prendre sur l'autre un secret avantage ? Cela sous prétexte que l'adversaire est « libre » d'en faire autant ? Nous, nous disons que c'est de l'abus de confiance... et une conception bien légère de ce qui, plus que la vie même, est essentiel à l'homme : la liberté.

Les auteurs de l'exaltante « Déclaration des Droits de l'Homme » connaissaient bien la nature humaine, qui complèterent le bel article 4 selon lequel : la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, d'un acte de foi suivi d'un pathétique aveu. « Ainsi, lisons-nous d'abord, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. » Et enfin : « *Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.* »

Les lois, les règlements sont donc nécessaires puisque l'homme, celui-là même qui en décide et les édicte, est souvent incapable de s'y soumettre avant la lettre.

Faut-il en conclure que cette liberté dont nous nous réclamons si véhémentement est trop lourde à porter? La rédaction.